

TRAMELAN L'ultime séance du Conseil général de l'année s'est déroulée hier soir au CIP pour la dernière fois sous la présidence de Raphaël Maire (PLR). Wilfrid Geremia nommé président du CG en 2018

Autorité exécutive à cinq membres, rejetée

MICHEL BOURQUI

Importantisime et ultime séance de l'année du Conseil général, que celle qui s'est déroulée hier soir au CIP pour la dernière fois sous la présidence de Raphaël Maire, PLR. Avec notamment en ouverture le projet du budget communal 2018 prévoyant un déficit de 667 100 fr, dont nous avons largement présenté les détails la semaine passée. Après l'avoir passé au peigne fin, les conseillers généraux l'ont approuvé unanimement avec une quotité d'impôt à 1,94 et une taxe immobilière à 1,30 % toutes deux inchangées. Même unanimité pour accepter une demande de crédit d'engagement de 154 872 fr. TTC, destiné au remplacement du vieux véhicule Land Rover du réseau de l'électricité par un «Iveco 555». Le volet financier de la soirée réglé, l'autorité législative avait à se prononcer sur un objet encore plus important engageant l'avenir constitutionnel du Conseil municipal, soit la réduction de ses membres de 7 à 5 (modification de l'article 55), ainsi que la révision partielle y relative du Règlement d'organisation. Le comment et le pourquoi de cette réduction du nombre des Conseillers municipaux ont été analysés dans nos colonnes (JdJ du 21 novembre). Nous n'y revenons donc pas en détail. Le Conseil général ayant en date du 20 juin 2016 accepté par 21 voix favorables contre 13 opposées, le rapport du Municipal proposant d'élaborer les modifications législatives permettant la mise à jour du R.O évoquée ci-dessus, l'heure était venue de prendre les décisions s'y rapportant.



Nommé président du Conseil général Wilfrid Geremia sera en 2018 le premier citoyen de la cité tramelote. MICHEL BOURQUI

Après une présentation détaillée par Christoph Cueni, juriste-consultant du droit communal, s'en est suivi un débat fleuve et finalement une motion d'ordre déposée par Wilfrid Geremia, Groupe Débat, demandant le renvoi de ce projet au Conseil municipal. Cela en raison de manque de clarté, de flou et trop de précipitation dans la révision de ce R.O. Motion acceptée au vote par toutes les fractions du

C.G. Donc retour à l'expéditeur sommé de présenter un projet plus clair. Un autre règlement, celui sur le personnel communal dont la révision partielle était également soumise à décision par l'assemblée, a lui été largement accepté après quelques modifications apportées par les conseillers généraux. Cette révision partielle entrera en vigueur au 1er janvier 2018. La Commission non permanente «Pour une

redynamisation du village» à récemment enregistré la démission de Perrine Vuilleumier, représentante du PS. Unaniment le Conseil général a élu avec effet rétroactif au 29 août 2017, Marc Froidevaux (PS). Comme l'exige l'article 5 du Règlement du Conseil général, son bureau est en place pour une année. Les conseillers avaient donc hier soir lors de l'ultime séance de 2017 à renou-

veler ledit Bureau pour l'exercice 2018. Il a été élu de la façon suivante:

Président: Wilfrid Geremia
Groupe Débat. 1er vice-président: Marc Sifringer (PS),
2e vice-président: Beat Scheidegger (UDC). Secrétaire: Pierre-Yves Emery (PS). Secrétaire-adjoint: Raphaël Maire (PLR). Scrutateurs: Frank Ramseyer (PS). Werner Liechti, Groupe Débat. ●

TAVANNES L'Avent aux fenêtres

Pour égayer les fêtes de fin d'année, et sur le thème des fenêtres de l'Avent, la Commission de l'environnement de Tavannes a proposé à la population, particuliers ou commerçants, une décoration originale de fenêtres, vitrines ou portes. Neuf familles ont répondu favorablement à cet appel. Ces décorations pourront être découvertes durant une journée particulière répartie durant le mois de décembre et visibles entre 18h et 19h30. ● C-MPR

LIEUX ET DATES

Samedi 2.12 chez Heidi Jau, rue du Pasteur Frêne 4
Lundi 4.12 chez Heidi Jau, Champs Salières 5
Jedi 7.12 chez la famille Niederhauser Sr, Sous le Mont 8
Vendredi 8.12 chez la famille Gilgen, Orange 18 (Le Châble)
Lundi 11.12 chez la famille Eicher, Prés Joyeux 5
Mardi 12.12 chez la famille Bähler, ch. de la Tour 10
Jedi 14.12 chez la famille Niederhauser Jr, Sous le Mont 14
Samedi 16.12 chez la famille Gyger, La Vauche 3
Mercredi 20.12 chez les familles Favret/Messerli, ch. de la Giblerie 1
Jedi 21.12 au cabinet d'ergothérapie Rey/Schneider, place de la Gare 8

ESPACE NOIR

Apro à la Taverne

La Taverne d'Espace Noir propose une soirée chansons avec Apro, vendredi 1er décembre. Jean Philippe Apro a vécu moult aventures musicales qui l'on conduit à croiser la route des musiciens de Magma, à se produire dans les clubs de jazz de Budapest et à collaborer avec de nombreux artistes de renom. Cet admirateur de Claude Nougou écrit des textes rythmés de blues, de jazz. Depuis 2013, leader de Apro Blues Band, il enchaîne les concerts en Europe. Il sera en duo avec l'harmoniste Gilles Fahy. ● C-MPR

SAUGE Les citoyens ont nommé leurs autorités pour la seconde législature de la commune fusionnée

Réélection aisée pour le maire Pierre-Alain Grosjean

Pas de surprise, hier soir, du côté de la commune fusionnée de Sauge (Plagne, Frinvillier, Vauffelin). Appelés à procéder à l'élection des autorités pour la législature 2018-2021, les quelque 34 ayants droit présents à l'assemblée municipale ont plébiscité le maire sortant, Pierre-Alain Grosjean. En place depuis quatre ans, celui qui avait déjà occupé le poste de maire de Plagne de 1994 à 2002 a été réélu sans aucune opposition et à grands coups d'applaudissements. «Je suis très satisfait», souriait alors l'intéressé hier. «Au départ, je n'avais pas forcément prévu de me présenter pour un deuxième mandat. Mais la bonne équipe que nous sommes et le bon travail réalisé par le Conseil et l'administration m'ont donné envie de continuer.»

Deux nouveaux élus

Egalement soumis à élection, les quatre postes de conseillers municipaux ont, eux aussi, trouvé preneur sans aucune anicroche. Ainsi, les



L'actuel maire de Sauge, Pierre-Alain Grosjean, a été réélu sans opposition lors de l'assemblée municipale. CBU

deux sortants Patrick Sandmeier (vice-maire) et Patrick Villard ont, tout comme le maire, eu droit à de chaleureux

applaudissements pour leur réélection. Les nouveaux venus Marion Brandenberger et Daniel Vuilleumier ont

quant à eux été nommés pour remplacer les actuels élus Adrien Boder et Frank Krumm, lesquels n'ont pas

souhaité rempiler pour la prochaine législature

Enfin, le président des assemblées Claude Poffet, le vice-président des assemblées Lucien Boder et la secrétaire des assemblées Liselotte Deloy ont été reconduits dans leurs fonctions.

Budget 2018 accepté

Après avoir clos le chapitre élections en moins de dix minutes hier soir, les ayants droit ont encore dû se pencher sur le budget communal 2018. Affichant un excédent de charges de 48 448 francs et une quotité d'impôts inchangée à 1.90, ce dernier a été validé sans discussion.

Les citoyens de Sauge ont par ailleurs encore accepté de délier les cordons de la bourse pour le Plan général d'évacuation des eaux action 33 à Frinvillier. Le crédit d'engagement de 220 000 francs prévu à cet effet a été avalisé sans opposition. Enfin, le feu vert a été donné au nouveau règlement de police communale de Sauge. ● CATHERINE BÜRKI

Page Économie et Bourse complète sur notre e-paper

PUBLICITÉ

MATIÈRES PREMIÈRES

	dernier	préc
Prix du brut (NYME \$ par baril)	5788	5895
Huile de chauffage par 100 litres	86.90	86.90

Prix indicatif 3000 6000 litres

ROY MAZOUT DIESEL
092 941 46 16 079 446 32 38 2613 VILLERET
roy.mazout@bluewin.ch / www.roy-mazout-diesel.ch
Vente de combustible:
REVISION DE CITERNE - Dépannage 7j / 7

INDICES	DJ Euro Stoxx 50
SLI	3564.0 -0.4%
1486.1 -0.7%	FTSE 100
Nasdaq	7383.9 -0.3%
Comp.	SPI
6880.2 -0.1%	10624.7 -0.5%
DAX 30	Dow Jones
13000.2 -0.4%	23580.7 +0.0%
SMI	CAC 40
9264.3 -0.6%	5360.0 -0.5%
SMIM	Nikkei 225
2568.4 -0.3%	22495.9 -0.2%

BONHÔTE
TEL. +41 52 722 10 00 info@bonhote.ch www.bonhote.ch

	dernier	%1.1.17
B.Alt. M-Perf. CL (CHF)	14328.00	4.6
B.Asym.-Global CL B (CHF)	106.80	10.3
B.Asym.-Oblig. CL B (CHF)	100.92	2.3
B.Sel-Gl.Em. M-Fonds (CHF)	150.43	30.1
B.Sel-O. HR M-Fonds (CHF)	100.82	2.8
B.Str.-Monde (CHF)	164.44	9.1
B.Str.-Obligations (CHF)	95.69	0.3
Bonhôte-Immobilier	141.60	-2.1